



PERSPECTIVES



ARCHIVES LE DEVOIR

Règlement sur les normes californiennes

Québec ne fera pas machine arrière

Certains constructeurs automobiles ainsi que les concessionnaires québécois ont profité de l'ouverture du Salon de l'automobile de Montréal pour attaquer le nouveau règlement québécois sur le contrôle des émissions de gaz à effet de serre (GES) du parc automobile. Baroud d'honneur ou guerre ouverte en perspective? Pour l'heure, le gouvernement québécois n'a aucune intention de reculer.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Depuis l'ouverture du Salon de l'auto de Montréal, jeudi, plusieurs se posent la question ouvertement d'un éventuel recul de Québec devant le mouvement de fronde des concessionnaires québécois, qui a été relayé avec des erreurs factuelles majeures par des médias québécois visiblement mal préparés à gérer ce dossier.

Mais la réplique de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, a été très claire hier dans une entrevue accordée au *Devoir*: non, Québec ne reculera pas, a-t-elle dit en substance, sauf si les 15 États nord-américains, y compris la Californie, avec qui le Québec fait front commun, décidaient que le projet de règlement en préparation dans l'administration Obama leur était acceptable.

La ministre Beauchamp précise que «le Québec va suivre de près ce qui se fera au niveau continental» et verra s'il y a lieu de procéder à des ajustements. Mais pour l'instant, dit-elle, le règlement québécois s'applique tout comme celui de la Californie.

Et pas question, ajoute-t-elle, de faire machine arrière: «Le règlement sur les normes californiennes est adopté et notre analyse n'a pas changé.»

Mais les décisions de Québec dans ce dossier ne pouvaient pas tomber plus mal sur les orbes des concessionnaires.

La ministre a en effet annoncé la mise en vigueur de son règlement le 28 décembre, le jour de la mise en branle de la publicité du Salon de l'auto de Montréal. Et, pour épicer la sauce, le premier règlement au Canada sur les émissions de CO₂ des voitures est entré en vigueur au Québec le 14 janvier, le jour même de l'avant-première journalistique du Salon de l'auto!

Les réactions des concessionnaires ont été à la hauteur de ce qu'on avait vu aux États-Unis quand la Californie a lancé son règlement sur le même sujet, que le Québec est la première province à appliquer, comme 15 autres États du pays voisins.

Les constructeurs et leurs concessionnaires avaient alors contesté le droit de la Californie de

réglementer les émissions du parc automobile en soutenant qu'il s'agissait d'une responsabilité fédérale. En Cour suprême des États-Unis, ils ont subi la raclée de la décennie. Mais l'ancien président Bush les a préservés de ce verdict tant qu'il a occupé son siège en empêchant l'Environmental Protection Agency (EPA) d'approuver le règlement californien. Toutefois, avec le changement de garde à la Maison-Blanche, l'autorisation — le «Weaver» — a été accordée par l'EPA en juin, ce qui a immédiatement donné effet juridique au règlement californien.

Les arguments des concessionnaires

La Corporation des concessionnaires automobiles du Québec (CCAQ) a invoqué trois arguments contre le règlement québécois et une conclusion principale: la santé financière et les profits des concessionnaires sont menacés ainsi que les 35 000 emplois directs et indirects qui en dépendent. On se serait cru jeudi devant un cataclysme financier aussi important que l'effondrement de GM et de Chrysler l'an dernier.

Trois arguments ont été invoqués. Si les constructeurs et les concessionnaires doivent abaisser les émissions «moyennes» de leurs ventes annuelles en vertu du règlement, ils devront donc éliminer les modèles les plus énergivores, ce qui incitera des consommateurs à les acheter en Ontario ou aux États-Unis. Ils ont aussi soutenu n'avoir pas été consultés par Québec et ont répété à satiété que le règlement québécois était «plus sévère» que celui de la Californie, comme l'a affirmé au *Devoir* le président de la CCAQ, M^c Jacques Bécharé.

Les faits parlent cependant d'eux-mêmes. Québec a annoncé son intention d'appliquer ici le règlement californien dans son plan de lutte contre les changements climatiques de 2006. À Bali, l'année suivante, la ministre Beauchamp annonçait l'entrée en vigueur du règlement quand celui de la Californie aurait force de loi. Et, au début de 2008, Québec a prépublié dans la *Gazette officielle* pour fins de consultation son projet de règlement. Les constructeurs et les concession-

naires ont officiellement déposé un mémoire en réaction au projet.

«Nous avons retenu plusieurs de leurs commentaires, mais nous n'avons pas fait droit à leur argument principal, soit qu'il n'appartient pas aux provinces de réglementer ce domaine et que des normes nationales ou continentales suffisent», expliquait hier le directeur du Bureau québécois sur les changements climatiques, Marcel Gaucher.

Ce dernier ainsi que la ministre nient que le règlement québécois soit plus sévère que celui de la Californie. Québec a même mis de côté, révèle Line Beauchamp, la façon dont Ottawa voulait calculer les émissions pour mieux coller au règlement californien. Et les deux porte-parole de l'Environnement nient sans ambiguïté que la catégorie des véhicules légers englobe au Québec les SUV, contrairement à ce que ferait la Californie.

La confusion, explique Line Beauchamp, vient sans doute du fait que l'EPA envisage effectivement certains allègements dans la version fédérale du même règlement. Mais si la Californie et ses 14 alliés, dont la plupart des États voisins du Québec en Nouvelle-Angleterre, ont accepté de donner le choix aux constructeurs d'appliquer le règlement fédéral ou le leur, c'est à la condition que les normes étasuniennes rejoignent leurs exigences. Ils se sont réservés le droit d'imposer leurs propres normes si celles de Washington sont trop laxistes.

Québec suivra le dossier de près mais, d'entrée de jeu, on se dit «partenaire» des 15 États en question, qui représentent 40 % du marché de l'automobile aux États-Unis.

Reste l'argument des gens qui iraient acheter leurs gros 4x4 aux États-Unis ou en Ontario si les concessionnaires d'ici sont obligés de retirer certains modèles du marché ou d'en vendre moins pour améliorer leurs émissions «moyennes».

Marcel Gaucher explique que le phénomène sera marginal et que, s'il devait prendre de l'ampleur, il serait facile à contrôler par l'enregistrement des véhicules.

Un de ces moyens pourrait bien être le système de *malus-bonus* que prépare l'Agence québécoise d'efficacité énergétique en consultation avec plusieurs ministères. Ce système impose une surtaxe ou une détaxe proportionnelle aux émissions des véhicules. Il pourrait même frapper plus durement par le *malus* ceux qui achètent de gros véhicules hors du Québec.

Mais, de toute façon, indique Marcel Gaucher, les règles californiennes ou canadiennes qui vont s'en inspirer vont s'appliquer dans les provinces et États voisins du Québec.

Une fronde lézardée

Le front d'opposition présenté jeudi par la CCAQ souffrait déjà dans le Salon de l'auto de lézardes importantes, car des porte-parole de plusieurs constructeurs voient plutôt dans les normes québécoises ou californiennes «une occasion de prendre de nouvelles parts de marché» aux constructeurs en retard d'une révolution automobile une fois de plus.

Officiellement, aucun n'a voulu contredire la position de la CCAQ. Mais privément, la dissidence s'affirmait et plusieurs montraient les plus petites voitures disponibles et populaires pour dire qu'ils n'auraient aucune difficulté à suivre la loi.

Il faut dire que les faits leur donnent raison. En effet, presque tous les grands constructeurs présents sur le marché québécois, y compris nord-américains, respectent déjà en Europe les normes du nouveau règlement québécois. La plupart y vendent les mêmes véhicules, mais en version moins énergivores, comme la Yaris de Toyota, moins puissante et moins gourmande en Europe qu'ici.

Le nouveau règlement québécois impose dès cette année une norme de rejets moyens de 187 grammes de CO₂ par kilomètre en 2010. Mais en Europe, l'an dernier, cette moyenne était déjà dépassée par Peugeot (142 gr), par Fiat (144 gr), qui va apparaître chez les concessionnaires Chrysler cette année, par Renault (147 gr), par Toyota (152 gr), par Honda (153 gr), par Mazda (173 gr), par Volkswagen (165 gr) et même par nos constructeurs nord-américains Ford (157 gr) et GM (162 gr).

Certes, pour observer les moyennes d'émissions réglementaires, certains modèles énergivores devront être retirés du marché. «Mais c'est précisément le but de la réglementation», convient sans ambiguïté la ministre Beauchamp, qui ne semble pas craindre un débat sur le droit au huit cylindres pour aller à l'épicerie du coin...

Certes, les profits diminueront parce que les marges bénéficiaires sont moindres sur de petites voitures que sur de gros véhicules, convenait Daniel Labre, porte-parole de Chrysler. Et cela va obliger les constructeurs et les concessionnaires à restructurer à la fois leurs modes de production, leurs alliances et les modèles de distribution. Mais les concessionnaires d'ici se sont adaptés même si le Québec s'est doté du parc automobile le moins énergivore en Amérique du Nord.

PERSPECTIVES

Lettre à Dany Laferrrière



GIL COURTEMANCHE

Salut Dany, content de savoir que tu écriras encore. Nous avons des souvenirs communs que nous n'avons jamais partagés. La grande rue qui descend de Pétionville vers Port-au-Prince, le bruissement populaire de Carrefour, la misère de Cité Soleil, le Palais présidentiel d'une impeccable blancheur, planté au milieu des rues sales et désertées la nuit. Et sûrement l'hôtel Oloffson, parce que Graham Greene y écrivit *Les Comédiens*.

Tu étais chez toi, et moi chez CNN mardi soir. Je peux imaginer ton bonheur et ta satisfaction pendant que tu attendais à l'hôtel Karibe l'arrivée de nos amis corsaires de Saint-Malo. Michel Lebris et sa bande d'écrivains voyageurs qui allaient faire escale en Haïti après plusieurs tentatives ratées. La terre a tremblé. Tu n'as pas pu voir la compacte nuée de poussière, de cendre et de fumée qui couvrit l'ensemble de la ville en quelques secondes. Je l'ai vue et, dès lors, j'ai deviné la catastrophe. Le maire de Port-au-Prince avait déclaré il y a deux ans que plus de 60 % des édifices de la ville ne respectaient pas au minimum les règles de construction.

Tu as quitté les hauteurs à la recherche de ta mère et de ta sœur. Es-tu allé vers Delmas ou Carrefour? Peu importe la direction que tu as prise, je sais que tu n'as pas vu de policiers, ni d'ambulances, seulement des bâtiments aplatis comme des omelettes trop cuites, des gens hagards arpentant le milieu des rues pour fuir les édifices. Nous avons des souvenirs communs, mais n'avons pas fréquenté le même pays. Toi, tu connais les gens et sais leur résilience. Moi, je connais les gouvernements, leurs faiblesses et leur désorganisation éternelle.

En descendant vers le centre-ville, tu as certainement admiré le courage des petits et des faibles, des démunis et des oubliés de toujours; je ne sais pas si l'absence des policiers t'a marqué, l'absence finalement de tout ce qui n'était pas initiative personnelle. Tu n'as certainement pas vu René Prével, le président, dire qu'il n'avait plus de maison ni de palais et qu'il ne savait où il allait dormir. Depuis ce moment, pas un seul membre du gouvernement haïtien ne s'est exprimé. Il n'y avait pas beaucoup de gouvernement dans ton pays, mais maintenant, il n'en existe plus.



Le lendemain et le surlendemain, as-tu vu? pas un camion, pas une grue, pas une équipe de sauvetage, pas un policier pour calmer les impatients, pas un rien, juste des gens sans rien qui erraient sans but et d'autres plantés devant les gravats qui recouvraient leurs proches. Je ne sais pas où tu étais mercredi; moi, j'étais toujours à CNN, et enfin je vis une opération de sauvetage organisée, presque professionnelle. C'était au siège de la Mission de l'ONU, lourdement et tragiquement touché, mais quand même pas autant que le pays entier, que les millions de personnes que tu connais par leurs mots et leurs espoirs toujours déçus.

Et puis, jeudi, de partout, ils sont venus, mais ne sachant où aller. Islandais, Américains, Français, avec leurs chiens renifleurs et leurs outils sophistiqués. Jeudi, toujours pas de policiers ni de gouvernement haïtiens. Les équipes de sauvetage font la course au trésor, la chasse aux œufs de Pâques dans le labyrinthe que tu connais si bien. CNN se concentre sur des Islandais qui tentent de dégager une jeune fille d'un supermarché de Delmas. Ils sont optimistes. La jeune fille parcourait l'allée des confiseries quand le tremblement de terre est survenu et elle s'est nourrie de bonbons. Elle est en pleine forme et on va la délivrer. En conclusion, le reporter de CNN ajoute que des dizaines de personnes faisaient leurs courses au même moment.

J'imagine qu'à ce moment tu avais retrouvé ta mère et ta sœur et qu'avec raison tu avais choisi de rentrer chez toi, ici, où tu serais plus utile que là-bas. Mais j'en savais plus que toi, ce qui ne signifie pas que ma tristesse était plus grande. J'avais vu les images du port complètement détruit, la seule grue plantée dans l'eau comme une sculpture inutile, une jetée totalement ensevelie par l'eau. Tout se conjuguaient pour empêcher une aide prompte et efficace. Pas de gouvernement, pas de port, un aéroport débordé.



Je sais ton amour et ta confiance pour ton île. Je suis de ceux qui ont eu beaucoup d'amour et peu de confiance, et de moins en moins de confiance. Ton peuple est brave et capable de vivre les pires tragédies. Il l'a fait depuis l'indépendance, à travers l'occupation américaine, sous les dictatures subséquentes. Mais tes gouvernements n'ont jamais eu de vrais rapports avec le peuple. Ils ne savent pas où les gens habitent, ne connaissent pas les quartiers, ne se soucient pas des conditions sanitaires. Et c'est ce bordel — car, que tu le veuilles ou pas, ce pays est un immense bordel — que nous devons sauver de l'extinction.

Tu as raison. Il n'y a pas de malédiction qui afflige Haïti. Que des catastrophes naturelles. Il faudrait peut-être que ceux qui aiment ce peuple disent que les élites haïtiennes font partie des catastrophes naturelles. Je sais, ce n'est pas le moment. C'est le moment d'admirer le travail courageux de ceux qui, avec seulement leurs mains et parfois des pioches, fouillent les décombres, extirpent un cadavre et le posent dans la rue en le recouvrant dignement d'une toile bleue ou rose. Il y a ma douleur théorique et la tienne incarnée. Que pouvons-nous?

TRANSPORTS EN COMMUN

L'aide de Québec, sinon les péages

Le maire de Montréal envisage l'implantation de péages métropolitains si les fonds provinciaux tant attendus ne sont pas versés

Tout le monde est pour les transports en commun, mais personne ne veut payer la facture, d'autant que les coûts grimpent de façon exponentielle. Lors de la présentation du budget de la Ville de Montréal cette semaine, le maire Gérald Tremblay a livré un énième plaidoyer pour demander l'aide de Québec.

JEANNE CORRIVEAU

Montréal a un besoin criant d'argent pour financer son ambitieux plan de transport lancé il y a un an et demi et remettre sur les rails le réseau existant de transport collectif. Si Québec persiste à faire la sourde oreille et ne lui accorde pas une part de la taxe sur l'essence ou de la taxe d'accise, le maire Gérald Tremblay a promis de mettre à exécution son plan B, soit l'implantation de péages métropolitains. Obtenir de Québec l'aide tant attendue apparaît déjà comme une mission très ardue, mais il aurait aussi fort à faire pour arriver à ses fins concernant les péages.

Peu de projets contenus dans le plan de transport dévoilé en 2008 ont réussi à voir le jour. Le réseau des pistes cyclables a été bonifié, Bixi a étendu ses tentacules avec succès et plusieurs voies réservées ont fait leur apparition, mais les gros morceaux, comme le tramway ou le prolongement de la ligne bleue du métro, sont toujours au stade embryonnaire.

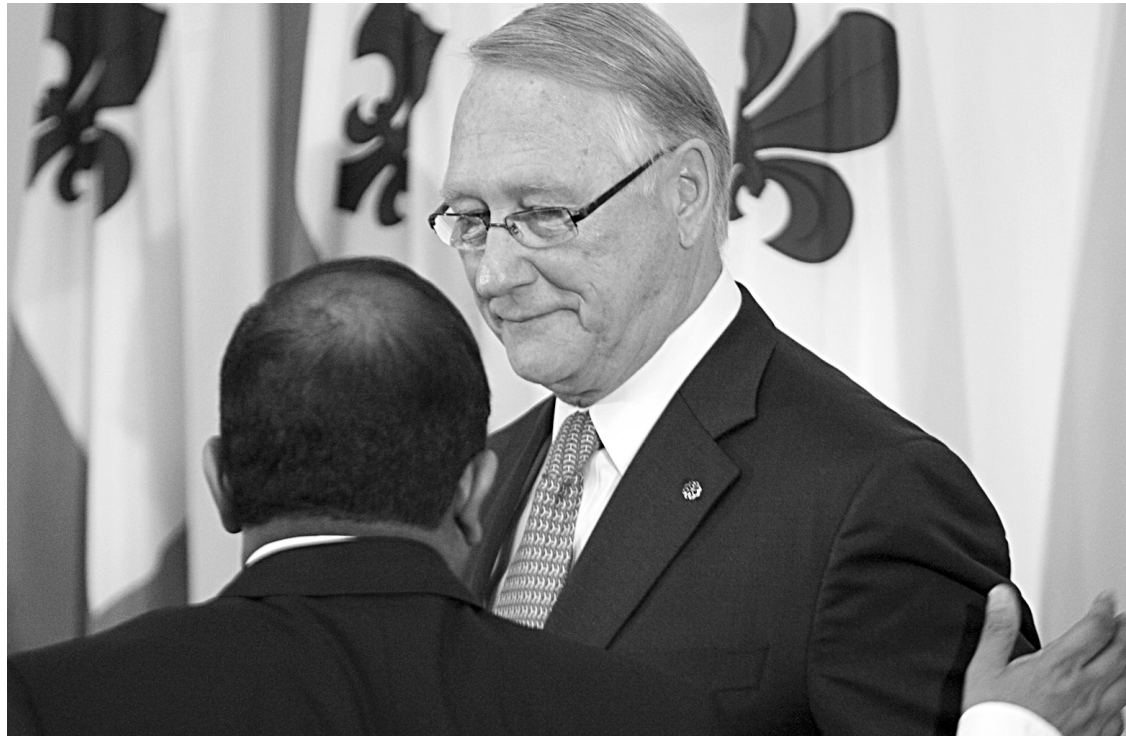
Et il n'y a pas que ça. Montréal juge inéquitable le partage des coûts d'exploitation du réseau existant, qu'il s'agisse de la Société de transport de Montréal (STM), aux prises avec des déficits chroniques, ou des coûts liés aux trains de banlieue — ce dossier est par ailleurs en voie d'être réglé.

Gérald Tremblay estime avoir atteint «la limite du raisonnable». Au sommet de Copenhague, le premier ministre Jean Charest a fait l'éloge des transports en commun, qui aideront le Québec à atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Fort bien, a dit le maire, mais maintenant, il faut passer aux actes.

Taxe vs péages

Le maire prêche-t-il dans le désert? Le prochain budget du gouvernement du Québec attendu pour le printemps apportera peut-être des réponses. D'ici là, le maire maintient son idée de péages, non pas uniquement sur les ponts autour de l'île de Montréal, mais aussi des péages régionaux qui diviserait la grande région métropolitaine en zones. Plus l'automobiliste traverse de zones, plus ça lui coûte cher. Ce plan permettrait de récolter 450 millions de dollars annuellement, une somme que partageraient les 82 villes membres de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), croit la Ville.

Mercredi, les péages, autrefois considérés comme LA solution, semblaient moins attrayants pour le maire. «J'ai hâte de voir le budget de Québec, mais si le gouvernement ne pose pas de gestes concrets pour nous donner des sources de financement pour les transports en commun, à ce moment-là, il y aurait un péage dans les plus brefs délais avec nos partenaires



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, lors de la présentation du budget, mercredi.

de la Communauté métropolitaine de Montréal», a dit le maire.

Reste à savoir si, le temps venu, les partenaires en question seraient prêts à l'épauler. L'un d'eux, et non le moindre, ne manifeste pas beaucoup d'enthousiasme. Maire de Laval, Gilles Vaillancourt est plus que tiède à l'égard des péages métropolitains. En revanche, la taxe sur l'essence lui apparaît beaucoup plus appropriée. Vancouver a fait bien des envieux en obtenant une part de cette taxe.

«Je ne suis pas contre les péages, mais à travers le monde, les péages sont davantage utilisés, soit pour payer les grandes routes, soit, dans des grands centres urbains, pour tenter de dissuader des automobilistes de circuler dans certaines parties du territoire», a expliqué M. Vaillancourt en entrevue au *Devoir*.

L'implantation de péages et leur gestion ne constituent pas une mince affaire: les études à réaliser, les infrastructures à instaurer de même que les créances à aller chercher auprès des automobilistes qui rechignent à payer leur dû — des pertes de revenus pouvant atteindre 20 %, selon M. Vaillancourt — rendent moins attrayants les péages, indique-t-il.

Les péages ont aussi le désavantage de causer des «injustices graves» à l'égard de certaines catégories de citoyens, ajoute Gilles Vaillancourt. «Un automobiliste de Sainte-Anne-de-Bellevue qui conduit un Hummer ne paiera pas de péage pour aller travailler au centre-ville alors que le petit travailleur qui demeurerait à Longueuil ou à Pont-Viau, qui lui a adopté le comportement le plus écologique qu'il pouvait se permettre, soit une petite Hyundai Accent quatre cylindres à 9000 \$, va être frappé. J'aimerais mieux la taxe sur l'essence parce qu'alors celui qui a un Hummer payerait pas mal plus cher pour aller au centre-ville.»

Les péages ne semblent pas très attrayants aux yeux du maire de Laval, Gilles Vaillancourt

Utilisateur-payeur

À cet égard, Florence Junca-Adenot, professeure au département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal, partage le point de vue du maire de Laval. «Quand on instaure un péage, c'est une barrière, peu importe le bien-fondé de celui-ci. Qui gagne et qui perd à installer une barrière quand on sait que les familles, les emplois et les entreprises continuent à s'éloigner des centres? Mais je comprends le maire Tremblay», dit-elle.

«Moi, j'ai toujours préféré la taxe sur l'essence parce qu'elle est déjà en place, qu'elle est facile à collecter et que c'est un fonds dédié, poursuit-elle. L'essence va fluctuer de toute façon. Ça fluctue de dix sous et personne ne dit rien; et au moins, ça fait contribuer également tous les automobilistes. C'est une taxe plus juste. Elle s'applique à l'utilisateur-payeur, qui peut aussi y trouver des avantages, car plus il y aura de gens qui utiliseront les transports collectifs, moins il y aura de congestion.»

De son côté, la chef de l'opposition, Louise Harel, estime que le maire Tremblay doit cesser de s'en remettre au gouvernement du Québec. Selon elle, Montréal doit prendre l'initiative d'imposer des péages sur son territoire, à la sortie des ponts, et la Ville a déjà obtenu les pouvoirs de le faire, rappelle-t-elle. Gérald Tremblay a rejeté cette option mercredi. «Il faut que le 450 soit également partie prenante», a-t-il insisté.

Florence Junca-Adenot croit pour sa part que Québec doit cesser de tergiverser. Les transports en commun représentent un projet mobilisateur qui contribuera à réduire les gaz à effet de serre, ce que tout le monde souhaite. «Je trouve qu'on devrait revenir au gros bon sens et arrêter de se poser des questions sur des chimères.»

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Jusqu'à présent, peu de projets contenus dans le plan de transport dévoilé en 2008 ont réussi à voir le jour.

PERSPECTIVES



JOE RAEDLE/GETTY IMAGES/AFP

Malgré des débuts des plus prometteurs, il y a un peu plus de 200 ans d'histoire, Haïti a été marqué par une longue suite de drames et de tragédies, entrecoupée de rares périodes de calme.

Haiti, la malédiction

JÉRÔME GAUTHERET

C'est un pays dont la naissance sonnait comme une promesse universelle, et qui semble depuis plus de deux siècles condamné au malheur. La proclamation de l'indépendance d'Haïti, première république noire, le 1^{er} janvier 1804, couronnait la première révolte d'esclaves victorieuse de l'histoire.

Les dirigeants avaient décidé de baptiser leur nouvel État d'un nom emprunté à la langue des Tainos, habitants de l'île exterminés par les conquérants espagnols au XVI^e siècle: Ayiti, «la terre des hautes montagnes». Signe que leur liberté, chèrement acquise, était la revanche de tous les opprimés de l'histoire.

Pourtant, depuis ce jour lumineux, le pays est marqué par une longue suite de drames et de tragédies, entrecoupée de rares périodes de calme. Une histoire scandée de catastrophes, dont le tremblement de terre du 12 janvier est sans doute l'exemple le plus tragique, mais aussi de tensions sociales, de violences et de crises politiques qui ont fait en deux siècles de la «Perle des Antilles» l'État le plus pauvre du continent américain.

Au commencement était une colonie, la plus prospère d'entre toutes. Les Français ont commencé à s'installer à Saint-Domingue, sur la partie occidentale de l'île d'Hispaniola, au milieu du XVII^e siècle. La région était déserte, laissée à l'abandon par les Espagnols après la disparition progressive des Indiens, dans le demi-siècle suivant la découverte de l'île par Christophe Colomb.

Les Français y développent avec succès la culture du café et surtout celle de la canne à sucre. À la veille de la Révolution, Saint-Domingue représente les trois quarts de la production sucrière mondiale. Vue de la métropole, la colonie a tout du pays de cocagne: des fortunes inimaginables s'y bâtissent. Mais, sur place, c'est un enfer à ciel ouvert.

Antagonisme entre deux classes subsistantes

Trente mille colons blancs y règnent sur 500 000 esclaves noirs. Une classe de mulâtres, de 30 000 personnes environ, s'est formée. Elle jouit de tous les droits économiques, mais reste exclue de la sphère politique, au nom de la supériorité absolue des Blancs. Chaque année, 50 000 esclaves sont acheminés sur les côtes du pays, pour pallier le manque de bras et l'effroyable mortalité régnant chez les esclaves.

L'ordre, dans une société aussi fragile, ne peut être que précaire, fondé sur la terreur et la violence: la Révolution française l'ébranle irrémédiablement. À Paris, alors que le club des amis des Noirs plaide pour l'égalité civique de tous les hommes libres et l'émancipation progressive des esclaves, un puissant parti colonial s'emploie à maintenir le statu quo, au nom du réalisme économique.

Les premiers troubles commencent en 1790, quand un riche mulâtre, Ogé, débarque à Saint-Domingue avec la volonté d'imposer l'égalité civique entre Blancs et mulâtres. Il est capturé et soumis au supplice de la roue le 25 février 1791. Les colons ne perçoivent pas ce coup de semonce. Ils s'enferment dans la défense de la supériorité blanche.

Jusqu'à l'explosion d'une révolte d'esclaves, le 23 août 1791, dans le nord de l'île, à Bois Caïman. En quelques mois, la colonie se désagrège. Une figure forte se dégage à la tête de l'insurrection: celle d'un affranchi d'âge mûr, Toussaint Louverture. La révolution de Saint-Domingue est engagée.

Le 29 août 1793, le représentant de la Convention, Santhonax, proclame la fin de l'esclavage, quelques mois avant son abolition officielle par la Convention, le 16 pluviôse an II (4 février 1794). Toussaint Louverture, revenu dans le camp français après avoir un temps trouvé refuge dans l'armée espagnole, devient vite l'homme fort de l'île. Il rétablit un semblant d'ordre, soutient le redémarrage de l'activité économique et parvient même à annexer la partie espagnole de Saint-Domingue.

Mais la tutelle de Paris sur la colonie devient de plus en plus théorique, ce que Napoléon ne

La prospère colonie française se désagrège en quelques mois lors de la révolte des esclaves en 1791 et Toussaint Louverture, un affranchi d'âge mûr, se présente comme une figure forte de l'insurrection. La révolution de Saint-Domingue allait culminer sur l'indépendance d'Haïti, en 1804.

peut tolérer. Il envoie une armée dirigée par son beau-frère, le général Leclerc, et annule l'abolition de l'esclavage, le 20 mai 1802. L'expédition est un désastre: les Français s'emparent de Toussaint Louverture, qui mourra captif au fort de Joux en 1803. Mais ils multiplient les exactions et, décimés par la fièvre jaune, ils sont définitivement vaincus à l'automne 1803.

Le général Jean-Jacques Dessalines déclarera l'indépendance d'Haïti le 1^{er} janvier 1804, avant de se faire couronner empereur le 8 octobre. Mais cette victoire laisse le pays exsangue, désorganisé. Alors que Toussaint Louverture avait longuement tenté de rassurer les colons pour les faire revenir, les nouveaux maîtres d'Haïti font massacrer les derniers Blancs, à l'exception des prêtres et des médecins, en février et mars 1804, creusant un fossé de sang infranchissable avec la métropole.

La Constitution impériale du 20 mai 1805 stipule qu'«aucun Blanc, quelle que soit sa nation, ne mettra pied sur ce territoire à titre de maître ou de propriétaire et ne pourra à l'avenir y acquérir aucune propriété». Le nouvel État, traité avec la plus grande méfiance par les voisins, se construit comme un monde inversé de la société coloniale.

Les plantations sont désertées: les anciens esclaves refusent de travailler sur le lieu de leur asservissement. L'agriculture haïtienne, naguère exportatrice, se tourne vers des cultures de subsistance moins productives et plus extensives, ce qui entraînera bientôt un mouvement de déforestation désastreux.

Dans le même temps monte un antagonisme entre les deux classes subsistantes, celle de l'élite des mulâtres, qui possède tous les leviers du pouvoir, et celle des descendants d'esclaves noirs. Cet affrontement structurera la société haïtienne, jusqu'à aujourd'hui.

Dessalines est assassiné en 1806, et Haïti se scinde en deux entre la République modérée de Pétion, au sud, et le royaume autocratique du roi Christophe, bâtisseur du chimérique palais de Sans-Souci, censé rivaliser avec Versailles et détruit — déjà — par un séisme en 1842.

Le pays retrouve l'unité en 1820, sous la présidence de Jean-Pierre Boyer, qui lui fait connaître un quart de siècle de paix relative avant d'être renversé en 1843. Il parvient surtout à écarter définitivement le danger d'une reconquête française: en 1825, Charles X reconnaît l'indépendance d'Haïti en échange du paiement de 150 millions de francs-or d'indemnités. Une somme exorbitante, bientôt ramenée à 90 millions, qui plombera durablement les finances de la jeune République, définitivement séparée de sa partie orientale en 1844. Haïti réglera cette dette par échéances jusqu'en... 1888!

De coups d'État en coups d'État

De coups de force militaires en révolutions de palais, les chefs d'État qui se succéderont en Haïti

au XIX^e siècle, tous issus de l'armée, échoueront à remettre l'économie à flot et à mettre fin aux jacqueries ensanglantant les zones rurales. Les États-Unis tenteront à leur tour d'y mettre bon ordre durant une brève période d'occupation (1915-1934). Ils parviennent à pacifier les campagnes, mais la présence américaine est très mal ressentie par les intellectuels, et bientôt par toute la société haïtienne, jalouse de son indépendance. Elle cessera bientôt, les États-Unis rendant le

Une courte accalmie sépare les coups d'État successifs du XIX^e siècle et la dictature des Duvalier à partir des années 1950

pouvoir à la bourgeoisie mulâtre qui fera connaître au pays une brève (et très relative) période de prospérité.

Une nouvelle période de troubles, en 1956-1957, porte au pouvoir un médecin de campagne, connu pour ses travaux d'ethnologie, François Duvalier. Peu d'observateurs soupçonnent qu'avec lui vont s'ouvrir trois décennies d'une dictature qui achèvera de mettre le pays à genoux.

S'appuyant sur la majorité noire, ennemie des mulâtres, qui fournit les gros bataillons de sa milice privée, les «ton-ton macoutes», Duvalier, dit «Papa Doc», règne sans partage par la terreur et la corruption jusqu'à sa mort, en 1971. Son fils Jean-Claude («Baby Doc»), 19 ans, lui succède. Après une parenthèse de libéralisation, il suit les traces de son père. En 1986, il doit quitter le pouvoir et se réfugie en France, laissant le pays plus exsangue que jamais.

Après une nouvelle période de troubles, marquée par plusieurs coups d'État militaires, une nouvelle figure charismatique apparaît: celle d'un prêtre engagé dans la théologie de la libération, Jean-Bertrand Aristide, président en 1991 et de 1994 à 1996, puis réélu en 2000 et chassé du pouvoir en 2004. Aristide ne sera pas à la hauteur des attentes qu'il a soulevées: s'appuyant sur les «chimères», des bandes armées assez comparables aux «ton-ton macoutes», il n'apporte aucune solution aux maux qui rongeaient son pays, de plus en plus gangrené par la corruption et dépendant de l'aide internationale.

L'année 2004, qui aurait dû être dominée par les commémorations du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti, est comme un condensé de son histoire tragique; après que des manifestations ont forcé le président Aristide à quitter le pouvoir en février, des pluies torrentielles, aggravées par la déforestation, frappent le pays en mai, faisant des milliers de morts.

Puis vient la saison des cyclones, en septembre. Le cyclone *Jeanne* est le plus violent: il fait 1800 morts environ, le 20 septembre. Pendant quelques heures, une folle rumeur court sur la planète: l'île de la Tortue aurait été submergée. La nouvelle est totalement invraisemblable, car l'île culmine à 700 mètres d'altitude. Il s'agit juste d'une erreur visuelle d'un pilote d'hélicoptère. Pourtant, le démenti a mis plus de douze heures à venir. Comme si Haïti n'était à l'abri d'aucune catastrophe, même la plus inimaginable.

Le loup



MICHEL DAVID

Dans son mot de présentation du rapport 2008-2009 de l'organisme Droits et Démocratie, le nouveau président du conseil d'administration, Aurel Braun, qui venait tout juste d'entrer en fonction, lançait un avertissement.

«Il nous faut demeurer vigilants en cette période trouble où tous les regards semblent tournés vers la crise économique. C'est dans ces moments difficiles que certains gouvernements pourraient être tentés de limiter les droits de leurs citoyens les plus vulnérables sous prétexte que la démocratie est un luxe qu'on ne doit plus se permettre.»

«En de telles circonstances, nos partenaires et les défenseurs des droits humains en première ligne sont les premiers à subir de nouvelles formes d'intimidation et de restrictions à leurs droits, comme cela se passe déjà dans plusieurs parties du monde.»

En rétrospective, on peut apprécier le cynisme de ces propos. Depuis qu'il a accédé à la présidence du conseil d'administration de Droits et Démocratie, c'est comme si cet éminent professeur de sciences politiques à l'Université de Toronto s'était employé à illustrer la menace qui plane sur les défenseurs des droits de la personne en faisant entrer le Canada dans le club de leurs persécuteurs.

Après la récession, la catastrophe épouvantable survenue en Haïti, qui monopolise l'opinion publique, est un de ces moments difficiles dont certains pourraient profiter. Comme le disait si bien M. Braun, il faut demeurer vigilants.

◆ ◆ ◆

Au cours des derniers jours, mon collègue Alec Castonguay a fait état du malaise grandissant, qui s'est transformé en véritable crise, provoqué par le gouvernement Harper en permettant à des éléments conservateurs résolulement partisans d'Israël, M. Braun au premier chef, de prendre le contrôle du conseil d'administration de Droits et Démocratie.

Le lobby pro-israélien n'est pas un phénomène nouveau, mais il ne s'était jamais manifesté aussi brutalement. Au sein de l'organisme, on ne doute pas que le harcèlement systématique dont a été victime son président, Rémy Beaugregard, ait contribué à provoquer l'arrêt cardiaque qui a entraîné son décès la semaine dernière.

Hier, le *Globe and Mail* a défendu en éditorial le «droit de désignation» qui permet à un gouvernement de choisir les dirigeants d'un organisme qu'il subventionne. S'il désire être à l'abri des divergences de vue qui existent dans la société canadienne, il n'a qu'à se financer lui-même, estime le *Globe*.

La pluralité des opinions est peut-être une chose normale, mais quand la totalité des employés signe une lettre exigeant la démission du président du conseil d'administration et de ses principaux acolytes parce qu'on leur pose des questions sur leur origine ethnique ou leur capacité de parler arabe, il y a un problème.

Même s'il relève du ministère des Affaires étrangères, où on se dit d'ailleurs très satisfait de son travail, Droits et Démocratie est un organisme indépendant qui n'a de comptes à rendre qu'au Parlement canadien. Si le gouvernement a le droit de nommer ses administrateurs, il a aussi le devoir de protéger des lobbies qui cherchent à le noyauter.

Bien entendu, Ottawa s'est bien gardé de s'ingérer directement dans ses activités. Aucune directive ne lui a été adressée. Ce n'était pas nécessaire. Il suffisait d'ouvrir au loup les portes de la bergerie. M. Beaugregard a été le premier à se faire dévorer, mais il est rare qu'un loup se contente d'une seule victime. Surtout si personne ne vient le déranger.

◆ ◆ ◆

La nouvelle majorité au conseil d'administration voudrait que Droits et Démocratie cesse ses activités au Moyen-Orient et coupe tout contact avec les organismes qui critiquent Israël. Elle souhaite également mettre un terme à la collaboration avec le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, qui a souvent dénoncé les politiques israéliennes. Comme chacun le sait, le comportement de l'État hébreu dans les territoires palestiniens est un modèle de respect des droits de la personne.

Tout cela n'est évidemment pas pour déplaire au premier ministre. En 2006, il avait été à peu près le seul à trouver «mesurée» la riposte israélienne. En janvier 2009, le Canada avait encore fait bande à part en s'opposant à une résolution du Conseil des droits de l'ONU condamnant le pilonnage de la bande de Gaza. M. Harper a lui-même des comptes à régler avec le Conseil, qui a montré du doigt son gouvernement pour son manque de respect des droits des autochtones.

Qu'il s'agisse du cas d'Omar Kadhr, toujours enfermé à Guantánamo malgré les représentations des groupes de défense des droits et les injonctions des tribunaux canadiens, toujours portés en appel, ou encore du traitement réservé aux prisonniers afghans, livrés à des tortionnaires, l'indifférence de M. Harper pour ces questions est largement documentée.

Depuis 2006, le premier ministre a également démontré son mépris pour les institutions et les organismes qui pensent différemment de lui, en commençant par la Chambre des communes, condamnée au silence précisément pour lui éviter de rendre compte des violations de la Convention sur les prisonniers de guerre commises en Afghanistan. M. Harper est aussi de la race des loups.

ÉDITORIAL

Haïti

Organiser le chaos

Le premier mouvement, celui de la spontanéité, est crucial, le deuxième, celui du jugement, fait la différence entre l'aide utile et celle qui nuit. Ces deux temps de la réponse à des catastrophes sont déjà difficiles à accepter, et ils se trouvent amplifiés aujourd'hui parce que l'accès instantané à l'information excite le sentiment d'impuissance devant les secondes qui s'écoulent. L'attente est pourtant incontournable.

Les gens qui piaffent d'impatience pour partir donner un coup de main ne comprennent pas que les portes d'Haïti ne leur soient pas toutes grandes ouvertes. Encore faut-il que l'on puisse se rendre sur place, puis que les bénévoles ne nuisent pas au travail. Or les novices de telles aventures, même armés de la meilleure volonté, sont souvent un poids. L'armée canadienne, qui vient de mettre le holà sur le transport de journalistes en Haïti tout comme à son soutien logistique pour ceux déjà sur place, le constate présentement.

«La dernière chose dont nous avons besoin, c'est que les secouristes se mettent dans une situation où ils devront être secourus à leur tour», résumait hier un Américain, membre d'une équipe chargée de retrouver des personnes prisonnières de maisons écroulées. Il faut savoir travailler pour ne pas se retrouver enseveli à son tour, expliquait-il.

A cet égard comme à bien d'autres, le tsunami de décembre 2004 sert de puissante leçon dans l'intervention actuelle. Leçon quant à l'importance de bien cibler l'aide, et de faire appel aux bonnes ressources pour vraiment être efficaces sur le terrain. Leçon aussi quant à l'ampleur de la tâche.

Le tsunami avait touché quatre pays, les dégâts étaient gigantesques, mais l'infrastructure organisationnelle était intacte: les gouvernements étaient en place, les aéroports de ces pays étaient opérationnels, ce qui permettait au minimum l'arrivée et le débarquement des secours avant le difficile acheminement vers les populations atteintes. Il n'y a pas de précédent de catastrophe où,

comme aujourd'hui en Haïti, le gouvernement a disparu, où l'aéroport principal du pays, tout comme le port et les routes, comptent au nombre des victimes. C'est un premier défi logistique qui explique pourquoi l'offre d'aide internationale, abondante, n'arrive qu'au compte-gouttes à Port-au-Prince. Les avions, on l'a vu, ont peine à se poser, il y a peu de gens pour les décharger, un seul entrepôt pour accueillir vivres et matériel, pas de plan pour les distribuer.

Procéder par voie de mer? Des États-Unis, en partant des ports où mouillent des navires pouvant transporter de l'aide, il faut compter au moins trois jours de navigation. Par voie terrestre? La seule route, c'est celle, étroite, qui part de Saint-Domingue, en République dominicaine: on met 18 heures pour atteindre Port-au-Prince. Autant d'heures, de jours, pendant lesquels le flot d'images et de messages, incessant, nous submerge, laissant croire, à nous qui regardons, à ceux qui sont là-bas, que rien ne se passe. Ce qui est à la fois vrai et faux.

Car l'autre leçon du tsunami, c'est que les gouvernements ont appris à réagir rapidement. À l'époque, le Canada avait d'abord refusé d'envoyer en Asie son Équipe d'intervention en cas de catastrophe des Forces canadiennes (le EICC, mieux connu sous l'acronyme anglais DART). Pas d'atermoiements cette fois-ci: dès les premières nouvelles de la catastrophe mardi, le premier Stephen Harper a ordonné de passer à l'action. Vite le lendemain, l'équipe de reconnaissance est partie, puis le DART a suivi et les frégates transportant de l'équipement technique et médical se sont mises en route. Couplée aux annonces de dons en argent, la gestion conservatrice du dossier haïtien est impeccable.

D'Europe, d'Asie, des États-Unis — qui avait tant tardé à agir lors de l'ouragan *Katrina* —, on trouve la même mobilisation. Il nous reste encore à accepter que celle-ci ne sera jamais aussi rapide que l'instantanéité de l'émotion.

Bruno Roy, 1943-2010

Adieu, Bruno Roy

Il était l'expert de ces textes hommages destinés à honorer la mémoire des grands. Pour *Le Devoir*, il fut souvent prompt à proposer de ces articulets posthumes, payant à l'aide des mots ses derniers respects à un illustre disparu. À nous aujourd'hui, Bruno Roy, de souligner vos facettes de grand homme.

Il habitait une enveloppe de géant, comme s'il était destiné à mener quelque important combat. Il en mena plus d'un. C'est une lutte nécessaire qu'il a pilotée au nom des orphelins de Duplessis — dont il était lui-même un parfait contre-exemple — jusqu'à obtenir pour eux de Québec une indemnité destinée à apaiser une (mince) partie de leurs souffrances.

Victimes d'une connivence État-Église, ces enfants ont été taxés de souffrir de maladies mentales uniquement aux fins d'économies. Coupés de toute instruction, ils souffrirent ensuite du lourd silence dont on les accabla, jusqu'à ce que Bruno Roy entreprenne de le briser. Son affection profonde pour l'humain se manifesta dans cette quête; en se faisant ainsi le porte-voix de ce groupe d'opprimés, il voulait entre autres leur redonner une certaine dignité. Lui-même étiqueté «arriéré mental», M. Roy a, semble-t-il, passé sa vie à rattraper le temps perdu. Comment savoir? C'est peut-être cette impression d'avoir été volé d'une partie de son enfance qui l'a incité à être d'autant de causes, de la protection de la langue française à la création du cégep Gerald-Godin (un établissement francophone en plein West Island!), avec un long passage autour des droits des écrivains.

L'écriture, jusqu'à la toute fin, aura été sa principale marque, et notre legs le plus précieux. Il tenta tous les genres, de l'essai pamphlétaire au roman, mais plusieurs disent de lui, en pensant à l'homme autant qu'à ses écrits, qu'il était avant tout un poète. L'année où il publia son essai *Mémoire d'asile*, il écrivit simultanément, sur le thème de l'abandon, les poèmes *Les Racines de l'ombre*. Le réveur n'était jamais bien loin de l'activiste engagé.

Président notoire de l'Union des écrivains du Québec, où il mena d'autres importantes luttes, ce professeur de littérature qui se disait un «écrivain qui enseigne» servit un magnifique pied de nez au système qui avait décidé de ses incapacités. Une maîtrise en littérature et un doctorat sur la chanson française plus tard, il a admirablement cherché cette instruction qu'on lui avait d'abord refusée. Aujourd'hui, on parle d'un véritable résilient.

C'est l'homme de lettres et l'homme de cœur qui, il y a un mois à peine, offrait sa poésie pour honorer la mémoire de son ami Gilles Carle. Bruno Roy était à sa manière un «éveilleur de consciences». Ses mots, qui heureusement nous restent, ont été le socle de toutes ses causes et le respect de l'être humain, l'essence même de ses combats. Nos respects à ce grand humaniste, géant des mots, orphelin père de toutes les luttes.

Le Québec a perdu un grand écrivain et un défenseur passionné de la langue française. Essayiste, poète et romancier, Bruno Roy a siégé au comité du Mouvement Québécois de 1987 à 1996. Membre de la section Ouest-de-l'Île de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), il a participé au comité d'implantation d'un cégep francophone dans cette région. En son nom personnel et à titre de président de l'Union des écrivains et des écrivains québécois, il a été l'auteur de nombreux textes et mémoires faisant la promotion du français comme langue commune et en tant que bien patrimonial de solidarité et d'inclusion. En 2000, dans un mémoire aux États généraux sur la langue française, il s'opposait farouchement à la bilinguisation institutionnelle, cet obstacle «qui empêche de considérer la culture québécoise comme une culture nationale». En 2004, il présentait un mémoire à l'Office de consultation publique de Montréal, où il concluait que, dans le projet de charte montréalaise des droits et des responsabilités, «l'absence de volonté de protéger la langue de la majorité française découle soit d'une inconscience absolue, soit d'une absence de vision, soit d'une lâcheté politique impardonnable». Encore en juin dernier, il

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

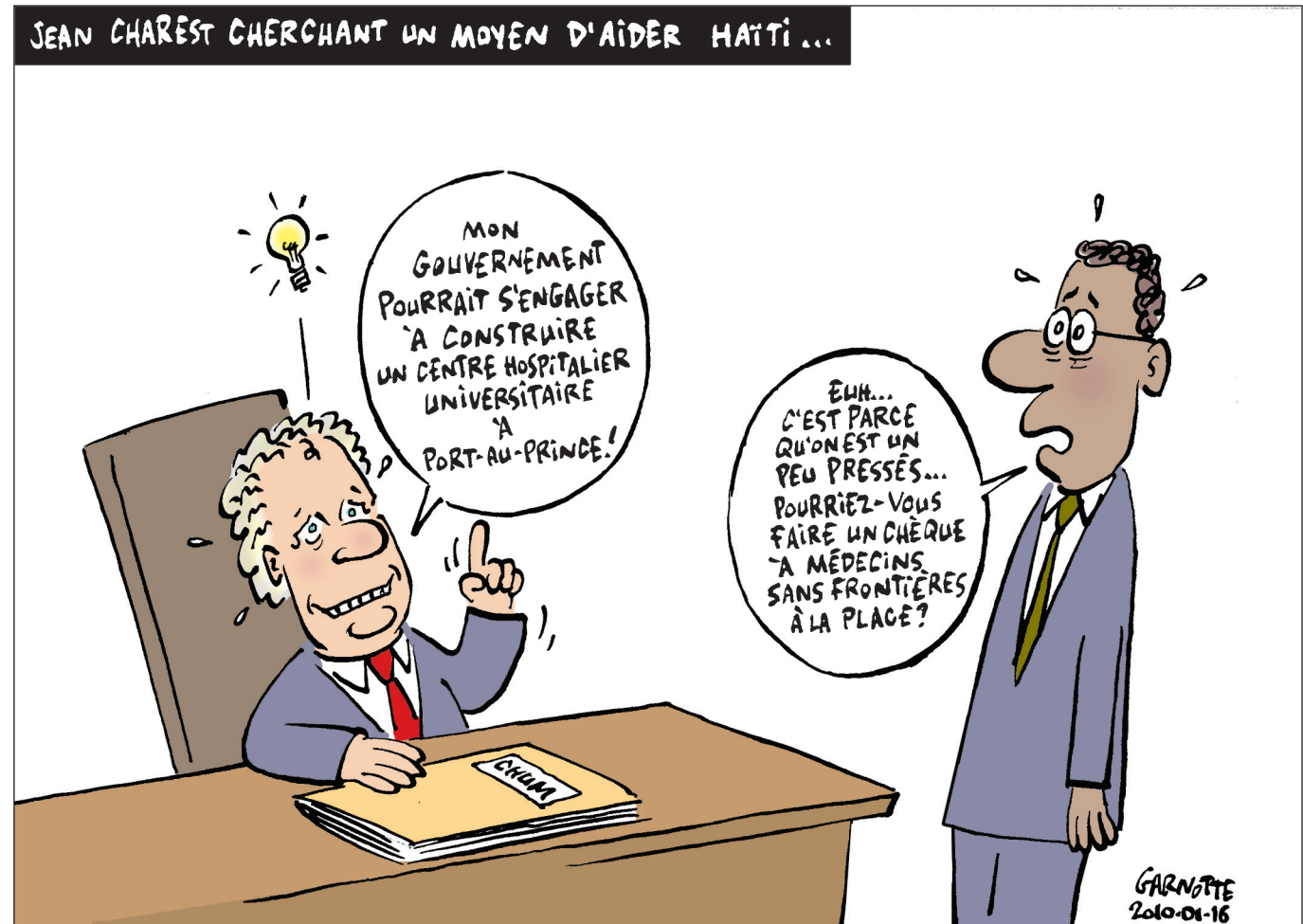
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Hommage à Bruno Roy, grand défenseur du français

Le Québec a perdu un grand écrivain et un défenseur passionné de la langue française. Essayiste, poète et romancier, Bruno Roy a siégé au comité du Mouvement Québécois de 1987 à 1996. Membre de la section Ouest-de-l'Île de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), il a participé au comité d'implantation d'un cégep francophone dans cette région. En son nom personnel et à titre de président de l'Union des écrivains et des écrivains québécois, il a été l'auteur de nombreux textes et mémoires faisant la promotion du français comme langue commune et en tant que bien patrimonial de solidarité et d'inclusion. En 2000, dans un mémoire aux États généraux sur la langue française, il s'opposait farouchement à la bilinguisation institutionnelle, cet obstacle «qui empêche de considérer la culture québécoise comme une culture nationale». En 2004, il présentait un mémoire à l'Office de consultation publique de Montréal, où il concluait que, dans le projet de charte montréalaise des droits et des responsabilités, «l'absence de volonté de protéger la langue de la majorité française découle soit d'une inconscience absolue, soit d'une absence de vision, soit d'une lâcheté politique impardonnable». Encore en juin dernier, il

fut l'un des orateurs au grand rassemblement du Mouvement Montréal français pour le français langue commune dans les services gouvernementaux.

Bruno Roy a largement contribué à l'avancement de la littérature québécoise et à sa arrimer son amour des mots et de la langue aux nécessaires combats politiques de notre nation. La SSJB offre ses plus sincères condoléances à toutes celles et à tous ceux qu'il a laissés dans le deuil. «Les géants meurent, mais leurs mots et leur pensée vivent encore en chacun de nous.»

Mario Beaulieu

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste

de Montréal

Montréal, le 14 janvier 2010

Les catastrophes nous interpellent

Le 11 septembre 2001, les États-Unis, la plus riche économie de la Terre, était attaquée au cœur même de sa puissance: les tours jumelles du World Trade Center furent éventrées par des avions commandés par des terroristes d'Al-Qaïda. Neuf ans et quatre mois plus tard, Port-au-Prince, capitale de l'un des pays les plus pauvres de la planète, était victime d'un séisme extrêmement violent.

Ces catastrophes de nature fort différente m'interpellent: nos gouvernements d'Amérique du Nord et d'ailleurs dans le monde déploieront-ils autant d'efforts pour venir en aide à Haïti que pour nous défendre contre le terrorisme? La pire terreur n'est-elle pas de voir des images insoutenables, d'entendre des témoignages déchirants de personnes pauvres, démunies, subvenant à peine à leurs besoins essentiels aux prises avec des accidents naturels dévastateurs à répétition depuis des années?

Le 12 janvier 2010 nous démontrera-t-il enfin la nécessité urgente et permanente de soutenir plus que jamais les pays les plus pauvres de la Terre, et Haïti en particulier, si proche de nous, si présent au Québec? Quand la poussière de ce tragique événement retombera, serons-nous encore sensibles à sa misère, comme nous le sommes aujourd'hui?

Nous dépensons des sommes astronomiques pour lutter et nous protéger contre les terroristes. Aurons-nous, un jour et une fois pour toutes, le courage d'en investir tout autant (et nettement plus) pour lutter contre la terreur de la faim, de la soif, de l'analphabétisme, contre la misère permanente qui afflige nos voisins?

Le 12 janvier 2010 marquera-t-il nos consciences comme le 11 septembre 2001? Je me le demande...

Gérald Séguin

Montréal, le 14 janvier 2010

REVUE DE PRESSE

Là-bas et ici

Manon Cornellier

La réponse rapide et vigoureuse du gouvernement Harper à la catastrophe survenue en Haïti lui a attiré un concert d'éloges. En témoigne un texte de Susan Riley, une chroniqueuse de gauche très critique des conservateurs. Elle souligne dans l'*Ottawa Citizen* la vitesse et la compassion de la réponse canadienne. Elle note l'absence de vantardise et de partisanerie et, surtout, la discrétion du premier ministre. Riley ne se fait pas d'illusions. La politique trouvera le moyen de reprendre le dessus. Cette tragédie survient alors que les conservateurs sont en baisse dans les sondages à cause de la prorogation. Le rapport du directeur parlementaire du budget s'est pour sa part perdu dans le flot de nouvelles. «Comparé à la misère qui afflige Haïti, le problème paraît anodin ou, à tout le moins, pour un autre jour. [...] Et pour l'instant, accordons le mérite là où il est dû: au gouvernement Harper qui fait de son mieux et à l'opposition qui a fait preuve de retenue.»

Plusieurs pensent déjà à plus long terme. Comme le *Globe and Mail*. Le quotidien note que l'impact de ce tremblement de terre est amplifié par l'incapacité d'Haïti d'y faire face. «Haïti est dans un état d'urgence permanent. Le Canada et les Canadiens ne doivent pas seulement répondre rapidement et aider dans les efforts de sauvetage. Ils doivent profiter de cette occasion pour mobiliser un nouvel effort international plus large afin de sortir de la pauvreté ce grand invalide ["basket case"] de l'hémisphère occidental.» Le quotidien égrène les statistiques, toutes plus tristes les unes que les autres. «Pareille privation si près de nos côtes et de notre importante richesse est inacceptable.» Le Canada a beaucoup investi en Haïti: il y est le deuxième donneur en importance au mon-

de. Mais il faut faire plus, dit le *Globe*. Les joueurs émergents de l'hémisphère, comme le Brésil, doivent jouer un plus grand rôle et les riches voisins américains et canadiens, assumer une responsabilité particulière dans la recherche d'une solution permanente. Et il propose qu'Ottawa persuade les Nations unies de confier à Michaëlle Jean un rôle de leadership dans ce dossier.

Pendant ce temps, au Canada

Comme l'indiquait Riley, le dernier rapport du directeur parlementaire du budget, Kevin Page, est passé relativement inaperçu malgré sa sombre prédiction d'un déficit structurel. Un rappel aux politiciens qui tentent d'éviter ce problème bien réel, note le *Globe and Mail*. «Aucun parti n'a mis de plan en avant ou n'a préparé le public aux changements nécessaires pour retrouver l'équilibre budgétaire.» Et même s'ils le faisaient, voudrions-nous les entendre? demande Jeffrey Simpson, dans le même journal. Simpson rappelle qu'environ la moitié des dépenses d'Ottawa, hormis les frais sur la dette, est composée de transferts aux particuliers et aux provinces. L'autre moitié sert à financer les activités du gouvernement, de la défense aux affaires indiennes. Jusqu'à présent, les conservateurs affirment pouvoir rétablir l'équilibre budgétaire en cinq ans en misant sur la reprise économique et un ralentissement dans la croissance des dépenses. Les experts divergent d'opinion. «Le gouvernement se leurre et, par extension, les citoyens», résume Simpson. Hausser les taxes, en particulier la TPS, semble inévitable. «Mais les Canadiens, eux, sont-ils assez matures pour comprendre que cette mathématique fiscale exige quelques hausses de taxes pour équilibrer le budget en temps opportun? De toute évidence, à en juger par l'approche strictement politicienne des

conservateurs et la timidité des libéraux et du NPD, la réponse est non.»

La deuxième épine

Si Haïti à accaparé, et avec justesse, toutes les manchettes, cela n'a pas empêché presque tous les chroniqueurs de décortiquer la prorogation et ses retombées. Plusieurs se sont réjouis de voir les Canadiens se préoccuper de l'état de santé de leur démocratie, les sondages ayant tous montré une chute marquée des appuis conservateurs au cours des dernières semaines.

Carol Goar, du *Toronto Star*, avait des reproches plus vastes à adresser à Stephen Harper. Selon elle, le premier ministre a une piètre opinion des Canadiens puisqu'il estime qu'ils se fichent du sort des détenus afghans et du respect de la Convention de Genève. Qu'ils se fichent du fonctionnement du Parlement et ainsi de suite. Goar s'inquiète, car elle constate que Harper a souvent bien jaugé les Canadiens. Ils l'ont cru quand il a promis ni récession ni déficit en 2008. Ils ont accepté qu'il proroge le Parlement pour éviter une motion de défiance. «Si nous voulons un leader qui nous respecte, nous devons changer. Un bref élan d'indignation ne suffira pas, ni un fléchissement dans ses appuis. [...] La façon de montrer au premier ministre qu'il est dans l'erreur à notre sujet est de faire mentir ses prédictions et de persister jusqu'à ce qu'il comprenne le message.»

Frances Russell, du *Winnipeg Free Press*, pense pour sa part que «le plus grand scandale est que Harper a la hardiesse de s'arroger un pouvoir dictatorial simplement parce qu'il peut le faire, parce que son opposition de centre gauche est complètement et de façon persistante divisée, et son principal opposant, le chef libéral Michael Ignatieff, politiquement inepte.»

mccornellier@ledevoir.com

IDÉES

Les 100 ans du Devoir

Le journal d'Henri Bourassa

MARIO CARDINAL

Journaliste au Devoir dans les années 60, puis à Radio-Canada, l'auteur a été ombudsman de Radio-Canada de 1993 à 1997.

Nous publions des extraits de son livre Pourquoi j'ai fondé Le Devoir. Henri Bourassa et son temps (éditions Libre Expression, Montréal, 2010).

« Le Devoir appuiera les honnêtes gens et dénoncera les coquins. » Dès le tout premier numéro du Devoir, Bourassa identifie ses cibles. « Nous prendrons les hommes et les faits à corps et nous les jugerons à la lumière de nos principes », écrit-il. « Ce journal n'a pas besoin d'une longue présentation, ajoute-t-il. On connaît son but, on sait d'où il vient, où il va. »

L'espoir de Bourassa réside dans l'indépendance de son journal. C'est en effet un espace inoccupé dans la panoplie de journaux qui ont tous une allégeance politique. Les journaux anglophones les plus influents, le *Montreal Herald and Daily Telegraph*, la *Montreal Gazette*, le *Star* et le *Quebec Chronicle*, sont conservateurs, tandis que le *Quebec Daily Telegraph* ne cache pas son orientation libérale.

Du côté des journaux francophones, *L'Événement* de Québec et *La Patrie* sont d'allégeance conservatrice. *Le Soleil*, *Le Canada* et *La Presse* de Montréal, qui pourtant se prétend neutre, ainsi que l'hebdomadaire *Le Pays* affichent ouvertement leurs couleurs libérales. *L'Action sociale*, journal de l'archevêché de Québec, se prétend politiquement neutre et catholique, mais il penche légèrement du côté conservateur.

Premier éditorial

Le 10 janvier 1910, le texte de Bourassa est bien campé à la gauche de la une et s'intitule « Avant le combat ». Il indique les raisons pour lesquelles il a fondé son journal et pourquoi il lui a donné ce nom. « Pour assurer, écrit-il, le triomphe des idées sur les appétits, du bien public sur l'esprit de parti, il n'y a qu'un moyen: réveiller dans le peuple, et surtout dans les classes dirigeantes, le sentiment du devoir public sous toutes ses formes: devoir religieux, devoir national, devoir civique. De là le titre de ce journal, qui a étonné certaines personnes et fait sourire certains confrères. »

« La notion du devoir public est tellement affaiblie que le nom sonne étrangement à beaucoup d'oreilles honnêtes. Quant aux boutiques où, sous couleur de journalisme, on bat la monnaie en exploitant la badauderie du public, les fonds secrets des gouvernements et la cause des grandes compagnies, en vendant en gros et en détail principes, idées et programmes, le mot comme la chose doivent, en effet, y créer une impression divertissante. »

« Cet étonnement et ces rires nous confirment dans la pensée que notre œuvre est urgente et le nom, bien choisi. » Et il termine ce texte de présentation par une phrase qui résume tout: « Nous espérons mériter la bienveillance, l'encouragement et les bons conseils des gens d'esprit et de bien. Quant aux autres, nous n'en avons cure! »

Des attentes

Les attentes par rapport au nouveau journal sont grandes et diverses, ce qui forcera son directeur à tenir le cap coûte que coûte. Parmi tous ceux qui souhaitent y voir leur haut-parleur, il y a le clergé. La mort de Tardivel lui a enlevé une partie de l'influence qu'il avait dans *La Vérité*, et l'omniprésence de l'archevêché de Québec dans *L'Action sociale catholique* rend ce journal de création récente suspect aux yeux du public. Le caractère officiellement catholique du *Devoir* le rassure.

Les nationalistes se réjouissent également, eux qui se font sévèrement bousculer par les journaux inféodés. Ils tiennent le nouveau journal pour acquis à leur cause. [...] Chacun entretient ses illusions. Bourassa, cependant, tient à garder son journal indépendant — du clergé, oui, mais surtout des factions politiques. Il croit fermement que les actions entreprises pour faire reconnaître les droits des Canadiens français, depuis la pendaison de Louis Riel, ont échoué parce que la presse est asservie.

Au lendemain des élections générales du 21 septembre 1911, qui ont porté Robert Borden et ses conservateurs au pouvoir, et après avoir fortement appuyé les conservateurs au Québec pendant la campagne, Bourassa écrit: « Je le dis ce soir: Le Devoir sera indépendant du gouvernement



SOURCE: LIBRE EXPRESSION

conservateur de demain comme il l'a été du gouvernement libéral. [...] Indépendants nous fûmes, indépendants nous sommes, indépendants nous resterons! [...]

Monsieur le directeur

Les habitudes de travail du directeur ne sont pas celles d'un rédacteur en chef. Il arrive généralement au bureau vers la fin de l'après-midi, une fois la fabrication du journal à peu près terminée, au moment où le personnel se prépare à rentrer à la maison. Car *Le Devoir* étant un journal d'après-midi, l'heure de tombée approche lorsqu'il arrive. Il fait généralement un petit crochet par la salle de rédaction, échange quelques mots avec les journalistes qui sont encore là et s'attarde plus longuement au bureau de son chef des nouvelles, Montarville de la Bruyère.

Puis il se met au courant du contenu de son journal dans une brève réunion avec ses lieutenants immédiats: Héroux, Pelletier lorsqu'il n'est pas à Ottawa et Asselin, pendant la courte période où celui-ci aura travaillé au journal. Après quoi il s'enferme dans son bureau, qui se trouve près de la salle de rédaction, retire sa veste, allume une pipe et apporte à même les épreuves les dernières corrections à son éditorial du lendemain.

Bourassa, qui aime pourtant travailler à la maison, se rend quand même souvent au bureau le samedi matin. « Il s'installait, une cafetière bien remplie à ses côtés, une pipe à la main. Puis il écrivait toute la journée et toute la nuit, au crayon, jamais à la machine, jusqu'à ce que son article soit terminé. Ensuite, il se rendait à la messe du dimanche matin et rentrait à la maison. » Cette façon de travailler est normale chez lui.

Relations cordiales

Depuis son séjour à Ottawa, où il passait une partie de la nuit à la bibliothèque ou à participer à des débats interminables à une époque où les règles permettaient qu'ils se poursuivent jusqu'au lever du jour, il a l'habitude de se mettre au lit au petit matin. Les relations de Bourassa avec le personnel du *Devoir* sont cordiales. Sa gestion n'a rien de dictatorial et, une

fois les principes bien établis, il compte que chacun va les respecter. S'il maintient une certaine distance en refusant de se joindre aux petits dîners de groupe qu'organise de temps en temps les journalistes de sa salle, il leur laisse beaucoup de latitude. [...]

Dès la fin de la session de 1912, le 26 mars, il informe le chef du Parti conservateur, Mathias Tellier, avec qui il a noué de belles complications lors des débats à l'Assemblée, qu'il quitte la vie parlementaire. Il l'annonce officiellement le 9 avril. Il est conscient qu'il a négligé ses commettants de Saint-Hyacinthe, ne se consacrant qu'aux grandes questions de politique nationale et internationale. Il entend consacrer plus de temps à son journal. Même

s'il est de belle facture et exerce une influence certaine, *Le Devoir*, dès ses débuts, présente une information diversifiée. L'éditorial de Bourassa — lorsqu'il y en a un, et dans les premières années ils sont nombreux — se présente toujours comme la pièce maîtresse de réflexion sur l'actualité et est toujours placé au même endroit, à la gauche de la une du journal.

La manchette, généralement présentée en gros caractères, cherche à être percutante. Quelques titres illustrent l'éventail très large des intérêts du journal: « Les annexions à Montréal devant la Législature »; « L'importation des chevaux »; « Le passage de la Comète (19 mai 1910) dans l'orbite de la Terre qui crée des perturbations dans les instruments soumis à l'influence magnétique » et « Plusieurs taches inexplicables apparaissent dans le disque du soleil ». Une rubrique régulière intitulée « Sur la passerelle » regroupe de nombreuses petites nouvelles maritimes: Des pèlerins allant à Lourdes sont à bord du *Dominion* en partance pour Londres; Le sémaphore de Saint-Nicolas ne fonctionne plus, les navigateurs sont priés d'en prendre note; Suspension de trois mois du capitaine Leyland qui a échoué son paquebot, le *Minnehaha*, au Bishop's Rock, dans les îles Scilly.

Le livre sera en librairie à compter du 27 janvier prochain.

Destin tragique



DENISE BOMBARDIER

Dans son magnifique et perturbant ouvrage *L'Écriture ou la vie*, Jorge Semprun raconte les camps de concentration nazis où il fut détenu en tant que communiste et auxquels il a survécu. À ses yeux, les mots seront toujours en deçà de l'horreur vécue et, en ce sens, décrire la tragédie risque de l'atténuer. Parce que Semprun a baigné dans la culture humaniste, que son immense talent d'écrivain, son intelligence sensible et son espoir dans l'homme l'ont protégé du cynisme, il a su entraîner le lecteur au cœur de l'horreur concentrationnaire.

Les Haïtiens, premier peuple noir à s'affranchir du colonialisme au début du XIX^e siècle, ont écrit par la suite leur histoire dans le sang, la violence et l'exploitation. Les démons ne les ont pas quittés. Avec comme conséquence une paupérisation qui s'est généralisée, une désorganisation sociale et politique où l'anarchie s'est imposée et un exode irréversible de la population, principalement la bourgeoisie scolarisée et éclairée venue enrichir de sa science et de son talent nos sociétés développées, le Québec au premier chef.

Les malheurs haïtiens successifs, les dictatures à répétition, la corruption endémique, les brutalités crues des milices du moment, les croyances inquiétantes du vaudou et des esprits maléfiés n'ont pas eu raison des artistes d'Haïti, de ses écrivains, chanteurs, peintres, ni de ses intellectuels qui transmettent leur savoir aux étudiants de nos universités francophones. Les Haïtiens théâtralisent leur vie, la magnifient. Ils s'expatrient sans quitter leur pays, qu'ils portent en eux. Ils s'intègrent dans les sociétés qui les accueillent, France, États-Unis ou Québec, sans exigences d'accommodements autres que le droit à la réussite personnelle. Ils ne cherchent pas à importer Haïti chez nous, mais à vivre ici dans le confort et la sécurité nécessaire à l'épanouissement dont ils étaient privés sur leur île de tous les tourments.

Les secousses telluriques ne leur sont pas étrangères. Elles sont la métaphore de leur histoire. La terre n'a jamais cessé de trembler pour eux, géologiquement, socialement ou politiquement. Les rares accalmies furent de courte durée et n'ont été jusqu'ici que des répités avant de plus grands malheurs. Alors, quels mots peuvent rendre compte de la nouvelle catastrophe d'un peuple exsangue qui a perdu jusqu'au toit de tôle qui lui servait de maison? Qui n'avait rien à perdre et l'a tout de même perdu. Est-ce une impression qui s'impose par les images que l'on a reçues parcimonieusement durant les premiers jours, mais on n'a pas semblé d'abord chercher les potentiels survivants sous les décombres comme on l'a vu lors d'autres tremblements de terre? Les habitants visiblement hébétés enjambaient les cadavres et la prière semblait leur premier réflexe.

Pour un peuple habité par Dieu, les accablants succèsifs auraient-ils encore un sens? Nombreux sont ceux qui n'ont que le mot résilience à la bouche pour décrire les Haïtiens. Mais hélas, les résilients sont avant tout ceux qui ont réussi à quitter leur île. Ou alors ceux qui ont les moyens matériels ou intellectuels de la quitter. Les autres, presque tous les autres, ces sept millions de pauvres qui vivent avec deux dollars par jour, qui sont analphabètes, sans travail, sans autres rêves que le bon Dieu et la musique et qui n'attendent que l'aide extérieure, cette charité moderne et celle plus personnelle des membres de leur famille vivant en diaspora, ces Haïtiens sont prisonniers de leur misère. Le tremblement de terre de mardi dont on ne connaît peut-être jamais le nombre réel de victimes risque de tuer même les survivants. En effet, comment retrouver des réflexes de vie déjà altérés par l'indigence, les injustices et une forme de déni qui s'exprime dans la glorification culturelle? Comment renaitre alors que le cataclysme plonge le peuple plus profondément dans les abysses de la détresse? En d'autres termes, sommes-nous en train d'assister à la disparition d'Haïti?

Sans doute, l'appel du président français Nicolas Sarkozy lancé jeudi aux États-Unis, au Canada et au Brésil de reconstruire avec la France le pays est-il une réponse à cette terrible question. Se pourrait-il que, par la volonté de quelques pays, Haïti, qui ne vivait que sous la perfusion de l'aide économique étrangère, sans énergie, sans infrastructures, soit réenchâssée? La destruction du Palais présidentiel et de la cathédrale, ces deux piliers des malheurs collectifs, prennent valeur de symbole. Est-ce possible que la colère de la croûte terrestre qui a emporté dans ses entrailles des dizaines et peut-être des centaines de milliers de personnes soit l'occasion de faire d'Haïti un pays décent?

On ne rebâtitra tout de même pas des taudis, on ne reconstruira pas des bidonvilles sans service d'égoût, sans route et sans électricité. La France, instigatrice de ce projet, a beaucoup à se faire pardonner, elle qui a ignoré pendant plus d'un siècle ces Haïtiens orgueilleux qui se sont affranchis d'elle. Les États-Unis ont aussi leur part de responsabilité à cause de la complaisance avec laquelle ils ont traité les dictateurs et autres potentats qui ont sévi à la tête du pays. Mais cela n'efface pas la trahison des élites haïtiennes au cours de sa tragique histoire. Le dynamisme et la séduction culturelle qu'imposent les artistes et intellectuels du pays, qui vivent pour la plupart à l'étranger, Dany Laferrrière en tête, ne garantissent pas l'avenir d'Haïti. Seuls la volonté et les moyens de la communauté internationale pour refuser la disparition du pays sauveront la population d'Haïti, ces fils d'esclaves qui en s'affranchissant croyaient instaurer le bonheur sur leur terre d'adoption.

100 ans
de regards
sur l'information

LE DEVOIR A 100 ANS

Il était une fois un quotidien

Lire un journal à un siècle de distance constitue un exercice singulier. On essaie tant bien que mal de se glisser dans un autre monde, de mesurer les moyens techniques à la disposition de ses artisans, de s'imprégner d'une façon de penser, et d'écrire, si différente de la nôtre. Nous sommes allés voir comment se présentait *Le Devoir* des tout débuts, quel ton il empruntait, de quoi il parlait. Voyage dans le temps.

JEAN DION

Ce lundi 10 janvier 1910 paraît le tout premier numéro du *Devoir*. Il se détaille 1 ¢, «un sou» pour reprendre l'expression de l'époque, et l'abonnement annuel coûte la bagatelle de 3 \$. Au haut de la une, le lecteur est informé qu'il peut joindre la rédaction au numéro de téléphone Main 7460. En bas, une liste des endroits où on peut trouver le journal en dehors de Montréal, avec le nom des distributeurs, dont celui de «M. Alp. Pouliot, 45, rue Laliberté, [qui] est notre fermier de circulation à Québec».

Cette livraison initiale compte six pages grand format. La mise en pages est austère, sept colonnes débordant de texte en frontispice, aucune photo, comme c'est le cas dans la plupart des quotidiens du temps (la photo n'arrivera sur une base régulière dans *Le Devoir* qu'à compter des années 1950). Des dessins ne sont présents que dans les annonces publicitaires.

À la une, un éditorial d'Henri Bourassa, «*Avant le combat*», qui précise la mission du nouveau journal, et des billets de collaborateurs devenus célèbres, comme Jules Fournier et Olivier Asselin. D'entrée de jeu, Bourassa place ses pions:

«**Qu'on ne s'effraie pas de l'austérité du titre: le devoir n'exclut pas la gaieté, au contraire», même si le quotidien se voudra sérieux**

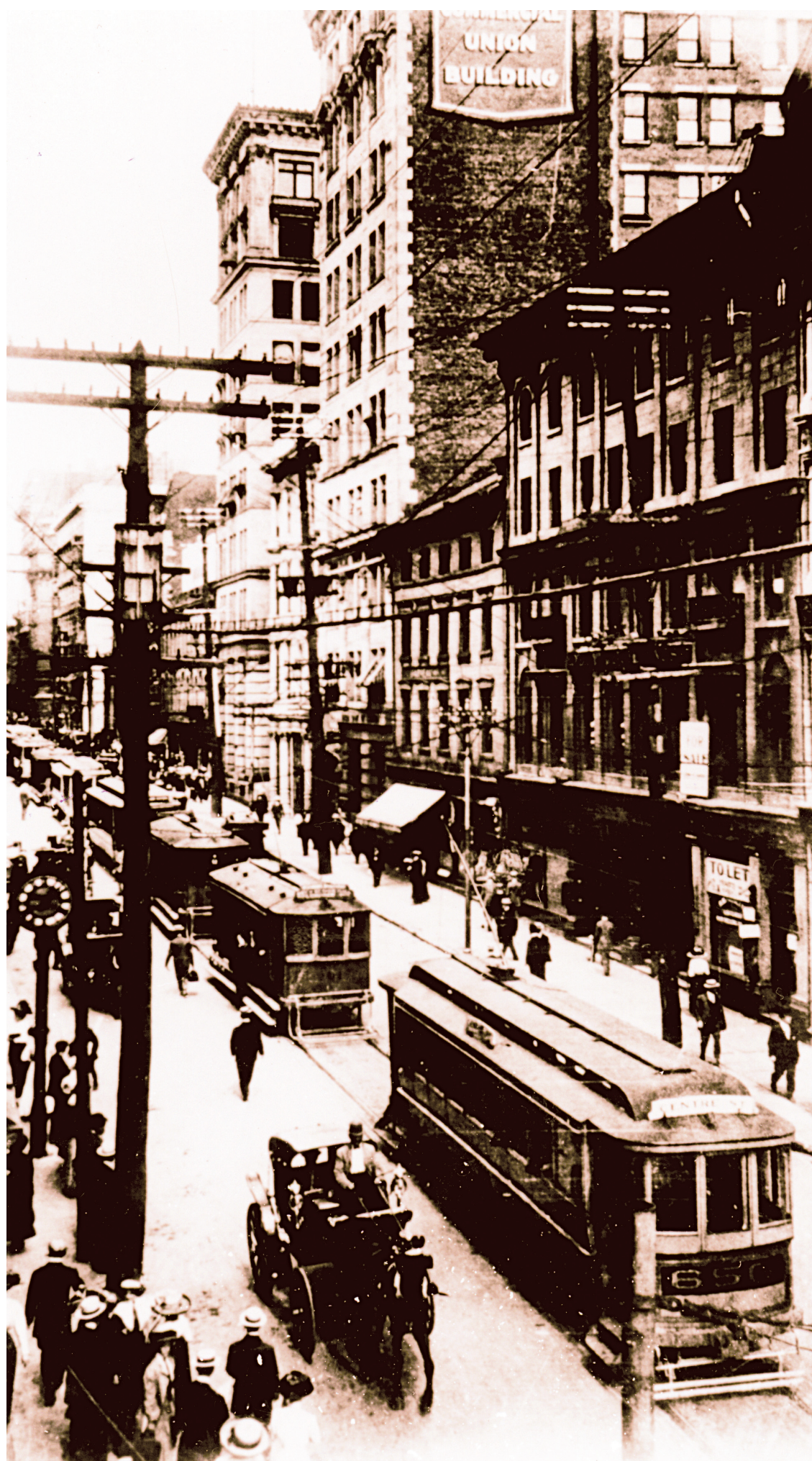
«Le *Devoir*, écrit-il, appuiera les honnêtes gens et dénoncera les coquins.» Il explique le nom choisi: «*Pour assurer le triomphe des idées sur les appétits, du bien public sur l'esprit de parti, il n'y a qu'un moyen: réveiller dans le peuple, et surtout dans les classes dirigeantes, le sentiment du devoir public sous toutes ses formes: devoir religieux, devoir national, devoir civique.*» Cela dit, «*qu'on ne s'effraie pas de l'austérité du titre: le devoir n'exclut pas la gaieté, au contraire*», même si le quotidien se voudra sérieux et se distinguera des publications «à grand tirage et à petites images».

D'emblée, le ton est polémique. Le reporter Omer Héroux dénonce la publication d'un document du gouvernement fédéral en anglais seulement et soutient que les Canadiens français auraient droit à plus d'égards, puisque «*nous sommes d'aussi bonne race...*» que les autres. Au bas de la première page, un entrefilet dit: «*Voulez-vous voir démasquer les farceurs et les exploités, lisez le "Devoir".*» Or, parmi ces farceurs, on semble trouver Godfroy Langlois, un anticlérical notoire: «*Pour lui donner leur coup de pied au derrière, les patrons de M. Godfroy Langlois ont dû le prendre de bien bas. En revanche, ils ne courraient [sic] pas grand risque de manquer le but: au moral comme au physique, ce petit bonhomme est encore plus épais qu'il n'en a l'air.*»

Non à l'immoralité

En page 2, on prévient que *Le Devoir* sera prêt à vivre chichement et qu'il n'acceptera pas n'importe qui en son giron. «*Décidés à faire un journal absolument recommandable, peut-on lire, dont aucun père de famille ne soit obligé de cacher une page ou l'autre à ses enfants, NOUS REFUSONS D'ANNONCER dans le "Devoir" les mauvais livres, les théâtres immoraux, les boissons fortes (autres que vins et bières), les médecines brevetées à base d'opium, de morphine, de cocaïne ou d'alcool, les remèdes à guérir tous les maux, et surtout les maladies les plus répugnantes et les plus soigneusement décrites, les réclames de charlatans et de diseuses de bonne aventure, en un mot, tous les négoce ou articles de commerce propres à altérer la santé, à propager le vice et à duper les naïfs. Nous voulons protéger [sic] le public, et surtout le public ouvrier, contre l'exploitation dont il est victime.*»

Une preuve supplémentaire que le journal n'a jamais roulé sur l'or? Dès le premier numéro et pendant plusieurs jours, un appel est lancé aux lecteurs: «*On demande, au "Devoir", une encyclopédie, ou un dictionnaire encyclopédique d'occasion — de préférence le "Nouveau*



La rue Saint-Jacques, à Montréal, en 1910. *Le Devoir* logeait au 71-A.

Larousse illustré. S'adresser à la rédaction...»

En page 3, on retrouve la chronique sportive de Tancred Marsil. Le hockey y tient le haut du pavé, mais il y est aussi question de crosse, de lutte, de baseball et de «*polo aquatique*». Tout est livré sous une seule signature — au-dessus, en fait, puisqu'il était de coutume à l'époque d'indiquer le nom de l'auteur à la fin des articles —, bien qu'on puisse lire le compte rendu de plusieurs matchs qui se déroulaient simultanément. Le résumé d'une joute débute ainsi: «*Près de 3500 personnes ont assisté, hier soir, à la partie entre Wanderers et Cobalt. La glace était excellente. Wanderers furent les premiers à paraître, conduits par Johnston. Ils pratiquèrent pendant quelques minutes. Les joueurs de Cobalt*

parurent à leur tour et furent chaudement accueillis. Il était en ce moment 8.50 h. Quinze minutes plus tard l'arbitre Frank Patrick donnait le signal du commencement de la joute.» À noter, les accents circonflexes...

En page 4, on prend connaissance du programme de la Publicité, le groupe qui a été à l'origine de la création du *Devoir*. Il jette les bases de l'orientation du journal. «*Laisant de côté les images, les racontars sensationnels, la chronique scandaleuse des cours de police, des tripots et des carrefours, et le récit banal des fêtes de famille, il fera la plus large place possible aux idées et aux faits propres à répandre sa doctrine, à intéresser les gens intelligents et à alimenter une saine opinion publique.*» Et il ne manque certai-

nement pas d'ambition: «*On peut affirmer que ce sera le journal français le mieux rédigé et le plus intéressant du Canada, sinon d'Amérique.*»

Page 5, l'entrée en matière d'un fait divers se remarque par sa couleur: «*Deux femmes, Mme Léa Gagnon, 50 ans, et sa fille Mme Julia Sylvestre, 30 ans, ont été transportées à l'hôpital Général, hier soir, souffrant de blessures qu'elles prétendent avoir reçues d'un Italien qui avait passé la journée à boire avec elles.*»

Plus loin, une rubrique non signée et intitulée «*Sur le pont d'Avignon...*» n'hésite pas à donner dans le persiflage: «*Quand M. Turgeon sera shérif de Québec, les nationalistes auront au moins le bonheur d'être pendus par un bel homme.*» Et, à l'approche d'élections municipales, «*tout indique aussi qu'une partie de la police aura congé le jour du scrutin pour aider aux voleurs d'élections, comme elle a fait consciemment ou inconsciemment dans S.-Jacques.*»

Cocasseries

À travers tout cela, il y a les annonces. La maison Filiatrault & Lesage se fait candide, faisant part d'«*un feu qui fera votre aubaine. Plus de \$10,000.00 de Marchandises légèrement endommagées par la fumée sacrifiées à vil prix.*» C'est aussi le cas de D. Gagnon & Cie, qui mentionne des «*réductions et occasions extraordinaires sur les marchandises d'hiver dont on veut se débarrasser.*»

Les Magasins Royal, pour leur part, offrent un rabais de 30 % sur les «*vestons de fumeurs.*» À la librairie du Clergé, à Québec, des livres «*pour bibliothèques paroissiales*» sont proposés, parmi lesquels *Le Grand Devoir de la prière et Méditations pour le premier vendredi du mois*. On y trouve également un «*choix considérable de chasubles et chapes dans tous les prix.*»

Il faut attendre au lendemain, le 11 janvier, pour voir apparaître les petites annonces. On y offre un «*cheval de travail pesant environ 1100 livres. Prix modéré.*» En outre, «*Labbe Naz. Dubois, de l'École normale, de Montréal, recherche tout livre, brochure, revue, almanachs, cantiques, catéchisme, imprimés à Québec ou à Montréal, en anglais, en français ou en sauvage entre 1765 et 1820.*»

Ce deuxième numéro marque aussi l'arrivée de la rubrique *Mondanités*, qui fait état des mariages, des déplacements et des funérailles. Alors que les avis de décès font carrément frémir en raison du nombre de très jeunes enfants qu'on y retrouve, la section des déplacements s'impose par son caractère cocasse lorsqu'on la regarde par-delà 100 ans. «*M. Ovide Perrault, de l'Imperial Tobacco, est revenu aujourd'hui d'un voyage à New York.*» «*M. Omer Marchand, architecte, est à Québec.*» «*M. Montarville B. de LaBruère, fils, est de retour d'une promenade de dix jours à Sorel.*» Sans plus.

Et si *Le Devoir* a promis de se tenir loin de la banalité ou de la chronique des «*cours de police*», la rubrique *D'un peu partout* se charge de rapporter ce qui se passe... un peu partout. Cela donne «*LES POCHARDS — Sur 21 causes inscrites devant le recorder pour ce matin, il y avait 17 cas d'ivresse. Ces pochards qui ont préféré boire des spiritueux, dans la crainte d'être frappés de typhoïde, ont tous attrapé de la prison.*» De même que «*Hier soir, dimanche [NDLR: il s'agit du journal du mardi...], à 7 h. 20, un poteau de télégraphe a pris feu, angle des rues Dorchester et Visitation. Dommages insignifiants.*» Et «*Une fausse alarme a été donnée hier soir, à l'avertisseur No. 917, boulevard Saint-Joseph, coin Drolet.*»

Les temps changent? À la fois juste un peu et beaucoup. On nous ressasse l'apocalypse sous toutes ses versions en notre époque censément éclairée? Le 11 janvier 1910, on nous informe que: «*Le général Booth de l'Armée du Salut vient de prédire la fin du monde. "A cause de sa méchanceté, dit-il, il sera prochainement détruit par l'eau ou par le feu."*» En revanche, la météorologie a formidablement évolué: ce même jour, les prévisions du temps se déclinent ainsi: «*Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est. R. de Mesle, Gérald.*»

À ses tout débuts, *Le Devoir* fait un carton. Son premier numéro, dont la publication est retardée de quelques heures en raison d'un bris mécanique, s'écoule à «*25,000 copies au minimum*», ce qui l'autorise à parler d'«*entrée en scène triomphale*». On manque d'exemplaires et plusieurs dépositaires «*se [trouvent] au dépourvu*»; Québec télégraphie pour en obtenir davantage. Le journal est si couru qu'en soirée, des gens paient jusqu'à 10 ¢ pour mettre la main dessus.

Il ne reste qu'à conclure, avec une malencontreuse coquille à la fin: «*Ce succès véritablement merveilleux a été obtenu pour ainsi dire sans réclame. On avait organisé autour de nous une conspiration du silence. L'accueil qui nous a été fait nous réjouit et nous encourage à faire tous nos efforts pour être fidèles à notre devise: "Fais ce que [sic] dois."*»

Le Devoir

Lire, 100 ans plus tard

La compréhension exacte 100 ans plus tard de textes qui sont faits pour être lus par des contemporains dans les 24 heures n'est pas toujours chose aisée. Par manque de repères si on n'est pas un spécialiste de l'histoire du Québec au début du XX^e siècle, on avance souvent à tâtons, on tente de faire des liens, mais au bout du compte, on devine davantage qu'on ne sait.

Il faut dire que les mises en

contexte sont fréquemment inexistantes. Les rédacteurs connaissent leur public et tiennent pour acquis que le lecteur est au courant de qui et de quoi l'on parle, une pratique qui peut paraître étonnante aujourd'hui compte tenu des moyens de communication de l'époque. Dès la première ligne de son premier éditorial, Henri Bourassa illustre la tendance: «*Ce journal n'a pas besoin d'une longue présentation. On connaît son but,*

on sait d'où il vient, où il va.»

Pour ajouter à la difficulté, les fonctions des gens évoqués sont rarement précisées. Et il est de coutume de n'en donner la plupart du temps que le nom de famille. Aussi, si Bourassa écrit le 11 janvier 1910 que «*certain orateurs pratiquent l'art de parler pour ne rien dire. M. Laurier fait mieux: il excelle à parler pour dire n'importe quoi*», on comprend qu'il s'agit de Wilfrid, le premier ministre du Ca-

nada. En revanche, quand le journaliste Armand Lavergne signe à la une du premier numéro un long article intitulé «*L'affaire Dussault-Turgeon*», une sombre histoire de vente de terrains impliquant un ancien membre du cabinet de Lomer Gouin à Québec, et qu'il ne fait qu'une allusion à un «*M. Dussault*» pour dire qu'il était «*mourant*», le brouillard ne se dissipe guère.

L'actualité brûlante en cette

deuxième semaine de 1910 consiste en l'imminence d'élections municipales, où l'on choisira des maires et des «*échevins*»; une épidémie de fièvre typhoïde, que plusieurs attribuent à la mauvaise qualité de l'eau à Montréal; les discussions autour d'un règlement sur la consommation d'alcool et les heures d'ouverture des débits de boisson; le projet de création par Ottawa d'une marine de guerre, auquel

Bourassa s'oppose vivement. Et on laissera à un billet non signé, paru le 10 janvier, le soin de montrer que plus ça change, plus c'est pareil: «*Le tableau qu'aperçoit mon regard me représente une population confuse, tourmentée, se dirigeant de tous côtés, touchant à tout, ne s'arrêtant à rien, criant bien fort sans pouvoir s'entendre, allant, revenant, se mêlant davantage...*»

J. D.